

Le genre autobiographique

I. Définition du genre

Une autobiographie est le récit écrit qu'une personne réelle fait rétrospectivement de sa propre vie. Le mot « autobiographie », est composé de trois racines grecques : *graphein* (écrire) , *auto*(soi- même) , *bio* (vie) . Les récits autobiographiques font référence à des lieux , des personnes et des événements réels : ils se différencient en cela des textes de fiction .L' autobiographie se caractérise par le fait que l'auteur , le narrateur et le personnage principal ne font qu'un .Le récit autobiographique est mené à la première personne .

I. Historique de la biographie

- Fin IV^o siècle, **Saint Augustin**, un théologien, écrit *Les confessions*, première autobiographie reconnue. Il raconte l'itinéraire de sa formation jusqu'à sa conversion.
- Au XVI^o siècle, **Montaigne**, dans *Les Essais*, fait le projet de se peindre lui-même dans l'intention de mieux se connaître. (« Je suis moi-même la matière de mon livre »)
- Au XVII^o siècle, les écrivains classiques s'interdisent de parler d'eux-mêmes (« Le moi est haïssable », dit Blaise Pascal)
- A partir du XVIII^o siècle, l'individu triomphe comme valeur nouvelle (Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, Révolution). Avec *les Confessions*, **Rousseau** est le fondateur d'un genre qui va loin dans la peinture et l'analyse de soi.
- Au XIX^o siècle, c'est l'essor de l'individualisme romantique avec **Chateaubriand**, **Stendhal**, **George Sand**.
- Au XX^o siècle , c'est un genre à succès qui a cependant évolué à cause de Freud et la psychanalyse. On peut citer **André Gide**, **Jean-Paul Sartre**, **Nathalie Sarraute...**

II. Une énonciation particulière

Dire « je » crée une situation particulière dans le récit autobiographique. Le narrateur le plus âgé et le personnage sont bien la même personne, à deux moments différents de sa vie : moment du souvenir et moment de l'écriture. Il y a donc deux situations d'énonciation qui se côtoient.

- **le moi ici et maintenant** : c'est l'énoncé qu'on dit « ancré dans la situation d'énonciation » (emploi du présent, passé composé, imparfait et futur)
- **le moi, personnage du passé** dont je raconte les faits marquants antérieurs. On dit alors que l'énoncé est « coupé de l'énonciation » (Utilisation du passé simple, imparfait)

Le point de vue adopté est toujours interne, donc subjectif : c'est celui de l'auteur qui raconte ses souvenirs.

III. Le pacte autobiographique

L'autobiographie est fondée sur un contrat d'**authenticité** et d'identité : c'est le paratexte (nom de l'auteur, titre de l'ouvrage, préface, dédicace...) qui indique le plus souvent que l'auteur se livre à une autobiographie. Le lecteur est ainsi certain qu'il y a adéquation entre les faits vécus et les faits racontés.

IV. Les raisons d'écrire une autobiographie

Les récits autobiographiques abordent généralement les mêmes **thèmes**, les mêmes motifs (les topoï) : récit d'enfance, récit d'une vocation, portraits des membres de la famille, premières rencontres...

- Connaissance de soi

- Ecriture de bilan (triomphant, frustré, nostalgique)
- Justification de ce qu'on a fait, de son parcours, de ses choix de vie, de ses erreurs : visée argumentative
- Témoignage personnel sur une époque, une société

V. L'ordre de la narration

La progression du récit autobiographique est le plus souvent **chronologique** , débutant par le récit de l'**enfance** et se terminant à l' époque où l'auteur écrit .Cependant , celui-ci **sélectionne certains souvenir**. Des périodes entières peuvent ainsi être passées sous silence

VI. Les écritures du moi : les formes de l'autobiographie

Biographie : Ecrit qui a pour objet l ' histoire d'une vie particulière . La vie de cette personne est plus souvent celle d' un personnage célèbre , ou considéré comme exceptionnel . On distinguera la biographie de l' autobiographie , lorsque l' auteur écrit sa propre biographie .

Autobiographie : biographie de l'auteur faite par lui-même , genre littéraire qui y correspond . Philippe Lejeune , spécialiste de ce genre littéraire , la définit ainsi : « récit rétrospectif en prose qu'une personne , fait sa propre existence . » Ce récit met l'accent sur la vie individuelle et sociale d' une personne , sur l'histoire de sa personnalité , sur les évènement qu'il juge importants pour la construction de son identité .Mais Philippe Lejeune nous met aussi en garde « L' autobiographie ne dit pas vrai , elle dit qu'elle dit vrai . »

Roman autobiographique : invention d'un « double » de l'auteur. Ce dernier raconte sa vie de façon romanesque sans vraiment avouer que c'est lui-même. Le narrateur, même s'il dit « je » ne respecte pas le pacte , il peut déformer la vérité.

Journal : Il s'écrit jour après jour. L'auteur privilégie la sincérité et l'analyse immédiate des évènements et de ses réactions . Il s'agit de notations quotidiennes de pensées et d'actes . (à vocation privée ou littéraire).

Mémoires : L'auteur de Mémoires sélectionne dans sa vie les évènements (politiques, culturels...) liés à l'Histoire dont il a été témoin ou acteur.

Correspondances : Lettres privées (ou littéraires) dans lesquelles un locuteur s'adresse à un destinataire pour lui raconter des événements vécus, l'informer, l'émouvoir ... Dans cet acte de communication, il est intéressant de voir l'expression de soi mais aussi le degré d'intimité, le type de relation entretenues...

Récit de vie : personnage modeste , sans aucune notoriété, qui raconte sa vie à un journaliste ou un auteur qui transpose sous forme écrite.

I. Méthode pour faire le récit d'une expérience personnelle

Pour rédiger un tel devoir, il faut :

- Raconter **les circonstances** qui ont amené ce retour dans le passé.
- Puis **insérer** :
 - des passages de description et de portrait
 - des passages de dialogue
 - des passages d'introspection (sensations, impressions, émotions, réflexion)
- Faire une **conclusion** qui montre que l'on a pris du recul, que l'on porte un jugement sur les faits (ex. Je sais aujourd'hui que...)